

Communauté de  
Communes

« Loire Semène »

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE « LOIRE SEMENE »  
DU 28 MARS 2023

AR Prefecture

20230328\_D\_047-DE

Page 1 de 04 / 04 / 2023

L'an deux-mille-vingt-trois,  
le vingt-huit mars,  
le Conseil Communautaire  
de la Communauté de Communes « Loire - Semène »  
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,  
au Siège, 1 Place de l'Abbaye à la Séauve sur Semène,  
sous la présidence de M. Frédéric GIRODET, Président.

Nombre de Conseillers :

En exercice : 31

Présents : 27

Excusés représentés : 4

Excusés non représentés : 0

Absents : 0

Votants : 31

Date de convocation du conseil communautaire : 22 mars 2023

**PRESENTS :**

Mme ADJERIOU, M. ARNAUD, Mme BENABDESLAM, M. BOMPUIS,  
Mme BONNEFOY, M. BUGNAZET, Mme CHALANCON-LYOTIER,  
M. DUFURE DE CITRES, M. DURIEUX, Mme GINET, M. GIRODET,  
Mme JOLIVET, M. MARCEAU, M. MARCON, M. MASSARDIER, M. MOLLE,  
Mme PRADIER, M. RIVET, Mme ROYON, M. SALGADO, Mme SANDRON,  
Mme TARERIAT, Mme TEYSSIER, M. VALEYRE, M. VIAL, Mme VILLEVIELLE,  
Mme VINSON

**EXCUSES REPRESENTES :**

M. HAURY : Pouvoir donné à Mme JOLIVET  
Mme GOMEZ : Pouvoir donné à M. ARNAUD  
Mme JANISSET : Pouvoir donné à M. VALEYRE  
M. BLANCHARD : Pouvoir donné à M. RIVET

Monsieur François MARCEAU a été élu secrétaire de séance.

n° 20230328\_D\_047

Le Conseil Communautaire,

**Commission :**  
**Finances -**  
**Mutualisation**

Après avoir entendu le Compte Administratif de l'exercice 2022,

**Objet : Budget Annexe**  
**ZA La Plaine des**  
**Mâts : Affectation des**  
**Résultats 2022**

Constatant que le Compte Administratif présente :

Un résultat de fonctionnement global de : 50 873,02 €,  
Un déficit d'investissement global de : - 42 040,68 €,

Vu le besoin de financement de - 42 040,68 €,

Décide à l'unanimité, de reporter :

- En section de fonctionnement, la totalité du résultat de fonctionnement, soit :  
50 873,02 €,
- En section d'investissement, le déficit d'investissement de :  
- 42 040,68 €,

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité (2 abstentions),  
approuve.

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture  
ou sous-Préfecture  
le :

Fait et délibéré, à La Séauve sur Semène, au Siège, 1, place de l'Abbaye, les jour,  
mois et an que dessus.

Le Secrétaire de séance

François MARCEAU

Au registre sont les signatures.

Le Président,

Frédéric GIRODET